L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 30 MAI 1883

SPECTACLES, BALS, &c

Pavillon d'été de
FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.

Débuts de Mlle CLARA BOYLE et de JAMES DALTON.
Entrée générale.........................10 cents
15mai

Fort Espagnol,
Saison de 1883

A partir du 1er mai les trains partiront comme suit:

De la ville à 6:30 et 9 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.

Le Dimanche—

De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.

L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après-midi.

W. S. SAITER,
Locataire et directeur général.
5 mai—

WEST-END
SAISON DE 1883,
Commençant---Mai, 1883.

Concerts du soir, par la
Musique de West End,
Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,
Prof. G. D'AQUIN.
Engagement spécial du célèbre Cornetiste,
Signor A. LIBERATI,
Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.

Trains de West-End, Heures de départ
Les trains du City Railroad partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		LE WEST-END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3.15	p. m.
3	p. m.	3.45	p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à
10............p. m. et 11............p. m.

LES DIMANCHES.

Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus, toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heure jusqu'à dix heures un quart du soir.

On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 162 rue du Canal.

Billets de famille et commutation, tickets à prix réduits.

F. WINTZ,
6 mai— Surintendant.

L'UNION FRANÇAISE
Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Couturières, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siége de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous, et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.
9fév—1an MeJD

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles,
dits "Body Brussels" et
"Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.
2avril—dim.mar.jeu

A. CAPITON,
TAILLEUR-FASHIONABLE.
9....Rue Carondelet, près Canal....9

VÊTEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Été viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $30 et au-dessus de ce prix.
16 av—SuDMaJ

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Lauréal, David
Barrère, Joseph	Laguens, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, De Henri
Blanc Vve, née Claire Coutin	Lapène, Jean
Castaings, P O	Lasnesse, Jean Gabriel
Chavezia, Jean, Marie, Louis	Levy, Pierre
Cabiron, Bernard	Le Maréchal, Charles
Caubère ou Combert	Maury, François
Cougé, Jean Baptiste	Marvis, Louis
Colin, Jean Thiebaut	Miedzinski, Paulin
Clench, M	Merle, Charles Gabriel
Castet Ouedlé famille	Mournet, Louis et Manmus
Cornish, Louis Michel	Mothe, Guillaume
Costelin, Michel dit Lyonnais	Noël, famille
Dalas, De Vve	Pernot
Despax, Jean Marie	Poliant, Jean Pierre
Dumas, E	Prévot, Pierre Nicholas
Dumas, P	Renaud, Hippolyte Jean
Dégrets, Vve	Ricouard, Emile Michel
Dours, Jean Marie Isidore	Sism, William Félix
Destenet, Eugène	St-Upery, Bernard
Dusseuret, Marie	Sommière, Joseph Alphonse
Devillier, H L	Sabaqué, Paul Eugène
Fraissinet, Ferdinand	Thévenin, De Vve
Fontan, Baptiste	Thouret, Charles Louis
Guiale, Barthélemy Hippolyte	Tuiague, Emile Joseph
Gerispied, Edouard	Tuiague, Louis Baptiste
Hengna, Jean	Tremel, Léon, Albert, Auguste
Justinbo, Prosper	Verret, Le
Jacotin, Isidore	Vicenne, Jean
	Vergnole, épouse
	Vidal, Eugène

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONE.
La Nlle-Orléans, le 1er mai 1883.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 9me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dans voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront une fumigation et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au Brésil et Brésil seront soumis à telles inspections, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Cuba, Carthagène, Savanille Sabanilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou de ses lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 9me jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.

GOMBO FEVI
AU NATUREL,
CONSERVE EN
BOITES DE FERBLANC,
—PAR—
G. W. Dunbar's Sons
Se vend chez tous les GROCERS.
ESSAYEZ en une BOITE pour faire UN BON GOMBO.
8mai—1mois—mer jeu dim

Placement de Fonds
BONS
Du St. Charles Street Railroad,
A VENDRE PAR LA
New Orleans National Bank
84 rue du Camp.
24fév—3m

La Compagnie dite
TEXAS CONTINENTAL MEAT CO.,

Tue Bœufs, Moutons et Veaux et en transporte les viandes parfaitement préparées.

Elle aura en vente, à partir du 10 MAI, par charretées, des animaux entiers ou en quartiers, à son

ENTREPOT GÉNÉRAL,
No 9, rue Front, et au Marché Français.

A. F. HIGGS,
Président et gérant-général de la Compagnie.—Victoria, Texas.
WM. FAGAN, agent-général à la Nlle-Orléans.
6mai—1m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son,
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
8juin—1an

P. BOISSONNEAU,
MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques.
8avril—su 22 oc

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17août—

LE KA-KAVA
Guérit la syphilis et toutes les maladies rebelles de la peau.

Pas de guérison. Pas de paiement.

Préparé à la Pharmacie de Angell, 153 et 155 rue Julia. En vente par tous les droguistes, prix du paquet: $2 50.
25 mai—1an—DMaJ

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.
Fred. N. THAYER.
169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Orane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83—1

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR,
11 mars—1an Nlle-Orléans.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand-Commissionnaire.
97 RUE DECATUR,
Bureau au Premier.

Avances libérales sur consignations de coton, sucre, mélasse et riz, &c
25 mars—1 an

Hôtels, Sources etc.
PAVILLON DE McCLOSKEY
—A—
WEST END
EST OUVERT POUR LA SAISON.

Tout ce qu'il y a de mieux en fait de rafraîchissements sera vendu
AU PLUS BAS PRIX.
O. & J. McCLOSKEY,
PAVILLON DU WEST END.
19 mai—19, 1 mois—Dim, Mar, Jeudi.

L. St. Upery

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un RESTAURANT au West End, dans le magnifique local anciennement occupé par BROWN. La bâtisse, que tout le monde connaît, est construite sur l'eau, et réunit aux améliorations moderne tout le confort désirable: vaste galerie beaux salons bien aérés et complètement meublés. Comme chef de cuisine M. St. Upery a un homme de première compétence qu'il a fait venir de l'étranger. La table sera toujours abondamment pourvue des mets les plus fins, exotiques et autres, la cave ne laissera jamais rien à désirer sous le rapport de la variété et de l'excellence des vins; le service des garçons ne remarquera par sa politesse empressée; voilà des avantages que saura apprécier le public et qui distingueront l'établissement de M. St. Upery entre tous.
15 avril—

CRAWFORD'S:
Mexican Gulf Hotel, Pass Christian Mississippi.

Ce nouvel hôtel, d'une grande élégance, et où tout a été disposé pour le confort des familles, ouvrira pour la saison de 1883, SAMEDI, 16 juin. Il sera répondu immédiatement à toute demande de chambres faite par lettres ou par télégramme.

M. J. CRAWFORD, administrateur.
16 mai—1 m

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 1er mai—3m

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat de Externes,
Coin St Philippe et Dubreuil.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de calcul et de chant, avec la direction de ...

Le MAGASIN de GRUNEWALD
Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.
45 PIANOS PLEYEL
—DES—
DERNIERS MODÈLES
—ET AVEC DE—
Nouvelles Améliorations
VIENNENT D'ÊTRE REÇUS.

Les meilleurs pianos américains comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

STEINWAY.
Knabe, Behr, frères,
SOHMER,
Fisher et Pease.

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-même ou écrivez à

L. GRUNEWALD,
Le plus grand magasin de Musique du Sud.
SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.,
Ou 50 rue Maine,
HOUSTON, TEXAS.
5 nov—

VINCENT
MICAS & CIE.,
29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 163 rue Douane.	
R. L. Taney, M. D.	C. Deléry, D. M. P.
E. Harrison.	Candeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.	
Dr Faget.	Alcée Chastant, M. D.
G. Huard, D. M. P.	Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—dim—mar jeu dim

Wheeler & Wilson
Silent No 8.

La machine la meilleur marché à acheter.
PARCE QUE C'EST
La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger,
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable,
—AUSSI—
Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co
102 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Demandez des listes de prix.
11 mai—SuDMaJ

Abel Dreyfous
—ET—
Félix J. Dreyfous,
NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 22avril—1 m. D

Dr M. FOURQUETTE,
Médecin Chirurgien et Accoucheur
de la Faculté de Médecine de Paris,
Résidence et office, 259 rue Royale,
Entre St. Philippe et Ursulines.
Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.
16août—3m—Dim.Mar.Jeu.

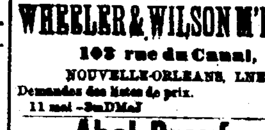

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril—1 an

1846. 1883
Importateur de Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

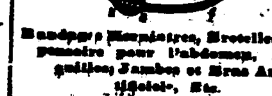

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, couverts et cuillers, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, en couverts Alfénide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants hôtels et cafés, le tout garanti être quanlité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Je renouvelle de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Prenez Avis!

* Que cette loterie est la seule qui d ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
DONNERA
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 12 JUIN 1883,
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2.279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 12 JUIN 1883,
Au bureau de la compagnie.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de.....	20,000..	20,000
2 Lots de.....	10,000..	20,000
4 Lots de.....	5,000..	20,000
20 Lots de.....	1,000..	20,000
50 Lots de.....	500..	25,000
100 Lots de.....	300..	30,000
200 Lots de.....	200..	40,000
600 Lots de.....	100..	60,000
1000 Lots de.....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..........	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..........	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..........	7,500
2,279 Lots s'élevant à..........	$522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que celle-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposés, dans ses annonces.

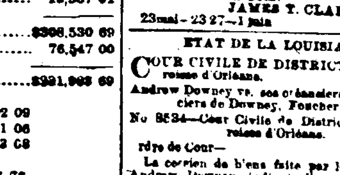

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billets sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.

Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs ...

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—ET—

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS
EDITION QUOTIDIENNE

Un an......................	$12 00
Six mois....................	6 00
Trois mois..................	3 00
Un mois.....................	1 0

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an......................	$3 00
Six mois....................	1 50
Quatre mois.................	1 00
Trois mois..................	75

Prix par numéro.................10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion.........$2 20
Chaque insertion subséquente... 1

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF

Mme Ottie E. Mero vs. Mme Kate M. Shaw et Henry Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 1977.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Pitt, General Taylor et Prytania, et forme l'encoignure des rues Prytania et Constantinople. La dite portion de terre mesure cent pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et face à la rue Prytania. La dite portion de terre consiste en la totalité des lots numéros treize à dix huit inclusivement sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant William McO. Jones, notaire en cette ville, le huitième jour de février dix-huit cent soixante-neuf.

Acquis par la défenderesse, Mme Kate M. Shaw, de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de sept billets tirés par la défenderesse, Mme Shaw, à son propre ordre et par elle endossés, et contresignés par son mari, en date du 12 janvier 1874, et payables, respectivement, 114, 115, 116, 117, 118, 119 et 120 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement final, et garantie par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874, et le reste du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23 30 juin 6 13 20 23

Henry Freilsen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné comme le carré numéro cinquante-neuf, sur un plan dressé par Harang, voyer, le 18 mai 1869, et déposé dans les bureaux de la dite ville de Jefferson, une copie duquel est annexée à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 3me jour de mars 1873, en vertu duquel le dit McGehee a acquis la dite propriété de Joseph W. Poup. Le dit îlet mesure deux cent soixante-dix-huit pieds de façade rue St-Charles; trois cent cinquante-trois pieds trois pouces rue Dufossat; deux cent cinquante pieds de façade rue Bordeaux, et deux cent trente et-un pieds un pouce de façade rue Boniot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—5,12,19,26,30 mai

Emile Bouny vs Henry Mode.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8162.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberty, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet numéro quinze sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er jour d'avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm. F. Kogel, conformément à un acte passé pardevant O. Morel, notaire le 30 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 av—26,5,12,19,26,30.

Alexander Hill vs J. B. & L. C. Boudousquie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8251.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Carondelet, Juliá et Girod, étant la moitié la plus près du lot No 100 et du lot désigné No 99 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 12 décembre 1821, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, anciennement notaire, le 12 juin 1829; la dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété porte le No 213 de la rue Julie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—23 30 juin 6 13 20 23

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Ferd. Hess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7896.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certificat d'action du New Orleans Cotton Exchange, No 448, maintenant déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29mai—juin 1 5 9

Alexander Morrison vs. Jas. H. Lynch

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 906—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 2 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Jas. H. Lynch dans l'affaire intitulée James Henry Lynch versus Morgan, Louisiane and Texas Railroad and Steamship Company, connue comme l'affaire No 8012 du Docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2mai—23 28 31 juin2

Mme Bridget Whalen, veuve de feu Patrick Redmond vs Mme Eliza Flanagan, femme séparée de corps et de biens de John H. Bohen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7841.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti, désigné par le numéro vingt-et-un. Le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face sur la rue Conti sur une profondeur et façade sur la rue Tonti de quatre-vingt-dix pieds.

Saisi dans l'affaire dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23,29—juin 5,12,19,23

Thos O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8248.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St-Jane, Poydras et Perdido, désignés comme les lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer, en date du 20 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et en outre désigné par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de la ville, en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun du pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds six pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—5 9 juin

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6122—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 12 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Pleasant, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles, et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony entre lignes parallèles, la dite portion de terre forme une partie de l'îlet numéro vingt-deux sur le plan original du faubourg Delassize et étant désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, anciennement notaire, le 21 avril 1862, acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr, le 13 janvier 1877

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Van Haelen vs Dame M. E. Morton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 2,863—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon entrepôt, 87 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 2 juin 1883, à onze heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles accusé sur un inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
24 mai—24,30,2 juin

Wm G. Vincent vs J. Simon.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 2874—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juin 1883, à midi—

Un lot de marchandises conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.
29 mai—29—4 et 7 juin

W. H. Foster et autres vs Auguste Nelson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,262.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 900 rue Magazine, entre Tolédano et l'Avenue de la Louisiane, JEUDI, le 31 mai 1883, à 10 heures du matin, une voiture Herdic No 1, une roue y manquant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Cette mise en vente étant la seconde et la dernière, la voiture sera adjugée au dernier et plus haut enchérisseur pour le prix qui en sera offert. L'acquéreur devra fournir un billet payable à 12 mois, avec sécurité conforme à la loi. Les frais du commis et du constable s'élevant à environ trente dollars seront déduits du montant dudit billet et payés comptant.

T. M. HEATHERTON,
20 mai—29 27 31 Constable.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut.

Attendu que Mme Adelphine Leclerc, femme d'Achille Lafoud, dûment autorisée par son mari, a acheté à une vente publique, faite par Benedict Onorato, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1883, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 23 février 1883, dans l'affaire intitulée Mme Charles Weishaar, tutrice, contre Louis Weishaar, No 5733 du Docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou avis, conformément aux sections 2370, 2371, et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque de voir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Adelphine Leclerc, femme d'Achille Lafoud, en est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente de Benedict Onorato, de cette ville, agissant en sa qualité d'encanteur de cette paroisse, à Mme Adelphine Leclerc, femme d'Achille Lafoud, passé pardevant Frédéric Adolph, notaire le 10 mai 1883:

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui y trouvent, droits, priviléges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans, et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt neuf pieds ou plus, jusqu'à une profondeur de soixante-douze pieds, formant la profondeur totale dudit lot de terre

Lesquels mots effacés et six mots entre les lignes. Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 14 mai 1883.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.

Pour copie conforme
LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.
16 mai—16 23 30 6 13 15 16 juin

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de J. Dickson Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8693—Division A—Attendu que H. Dickson Bruns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Dickson Bruns, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 mai—30—3,5 juin

Succession de Mme Eliza Holley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8686—Division—Attendu que Mme Eliza J. Lilly a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Eliza Holley, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'il cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 mai—26,30, 2 juin

Succession de George Coats.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6912—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia O'Sullivan Coats, administratrice et tutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29mai—2 7 juin.

Succession de Karl Brodtman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7889—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Brodtman, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24 29 2 juin

Succession de Karl Bruno Oertel,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7759.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. F. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24,29—2 juin

Succession de George J. Puech.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 8460—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte final présenté par Nelvil A. Puech, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai 24 29 2 juin

Succession de Henry Escarraguel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8649—Division C—Attendu que Thomas Escarraguel a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Escarraguel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27 1 juin

Succession de Robert McDowel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,341—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Charsoch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27—1 juin

Succession de John Cockrem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8628—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Cockrem, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23, 27,—1 juin

Succession de Mary Baquié, alias Backay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8660—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Baquié, alias Backay, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27 juin 1

Succession de Francisco Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7479.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Pippo administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué ...

VENTES A L'ENCAN.
PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente péremptoire de deux propriétés situées rue Bienville Nos 106, 108 et 138.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 2 juin 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—les propriétés suivantes, savoir—

1° Un lot de terre compris dans le carré d'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Bourbon et Dauphine, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienville, sur 65 pieds de profondeur.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

2° Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourgogne, mesurant 26 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.—Ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant le notaire que désignera l'encanteur au moment de la vente.

Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1883 seront assumées par les acquéreurs, en sus du prix de vente. 27 mai

Jolie résidence à la Baie St-Louis faisant face à la Baie, ancienne résidence du juge H. F. Deblieux.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juin 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

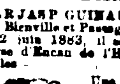

Une magnifique portion de terre située à la Baie St-Louis, Etat du Mississippi, mesurant environ 400 pieds de face à la Baie sur environ 40 arpents de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Michinard et de l'autre par celle de feu Amilcar Fortier. Ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en une maison de deux grandes chambres ouvrant sur une grande galerie sur le devant, deux cabinets sur la galerie de derrière, de deux bâtisses faisant partie et communiquant à la maison principale et ayant chacune deux chambres, dont une sert de salle à manger et une grande galerie ou hangar sur tout le derrière de la maison, cuisine de deux pièces, deux bâtisses dans la cour, l'une de deux chambres et l'autre de trois chambres, écurie et remise ainsi qu'une petite maison bien finie construite sur le devant de la propriété, ayant une chambre, deux puits d'eau potable excellente, arbres fruitiers et d'agrément, vignes Scuppernongs &c., &c.

Voir le plan au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais de l'acquéreur 22mai—

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un Portable Electric Lighter" pour $5 se vend seulement de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence des bureaux, etc." —Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

22 avril—3 m. mar. J. D.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu..............................	$361,970 34
Risques maritimes.........................	27,993 33
Risques de rivières........................	18,567 02
Total des primes...........................	$308,530 69
Moins primes non acquises..............	76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882..............	$231,983 69

Pertes payées

Sur risques de feu.....	$63 302 09	
Sur risques maritimes.	7,711 06	
Sur risques de rivières.	7,893 68	
taxes et dépenses, moins l'intérêt......	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées....	19 103 16	
		$111,036 10
		$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations..........		19,436 76
Profit..........		$101,510 76

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières........................	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans.47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions..........	66,265 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement..........	151,761 27
Billets à recevoir..........	64,170 58
Primes en voie de collection..........	32,652 07
Actions d'assurance..........	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co..	10,400 0
Actions du Levee Steam Cotton Press..........	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse..........	51,542 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et est tiré des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D A. CHAFFRAIX,
	W. TAYLOR.

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849! —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT......$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, contre tous risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........	Président.
CHAS. H. DOLSEN..........	Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........	Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Halle,
Alf. Moulton,	J. J. Beiss,
Charles Newman,	Louis Pradez,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Deléry,	A. H. Seward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	E. D. Wallace,
John Calder,	E. F. W. Bachman,
S. O. Conlon,	Wm Gart,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,

VENTES A L'ENCAN,
PAR SPEAR & ESCOFFIER

Pour cause de départ.

Meubles de Maison, Livres de Médecine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—JEUDI, 31 mai, à 11 heures, il sera vendu au No 89 rue Clouet, entre Dauphine et Bourgogne—

Un élégant assortiment de Meubles de maison, tels que: Armoires à glaces, Lits Victoria, Bibliothèques, Tables de centre, Chaises, Sofas, Tableaux, Pendules, Ornements de cheminées, Oreillers, Traversins, Moustiquaires et autres à jets de prix.

—AUSSI—
300 Volumes de Médecine.
Conditions—comptant. 30mai—

Magnifique ameublement en bois de rose de chambre à coucher, avec armoire à glace à deux battants—grandeur extra.

Elégant ameublement en acajou de chambre à coucher.

Bibliothèque en bois de rose ciselé avec art, importée par Siebrecht.

Ameublement de corridor riche et rare en vieux chêne, admirablement sculpté.

Belles chaises de salle à manger en vieux chêne.

Splendide side-board de salon en bois de rose.

Magnifique marqueterie, étagère de salon avec glace vénitienne et jardinière attachement faite par Fourdinois, de Paris, Belle bibliothèque en ébène garnie de cuivre, magnifique armoire simple en bois de rose et à glace, riche Prie-Dieu en bois de rose, joli Side-Board noyer, élégant ameublement de salon en bois de rose (avec housses), deux magnifiques tables de salon richement dorées, étagère de salon admirablement sculptée faite par Siebrecht, belles armoires en acajou et table de jeu, belle pendule et candélabres en bronze et dorées, jolie pendule en porcelaine, bronzes, peintures à l'huile, etc.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—MERCREDI 30 mai, 1883, à 11 heures A. M., à notre bureau, 46 rue Royale, il sera vendu sans limite ni réserve les articles ci-dessus nommés.

Conditions—comptant.

N. B.—Les articles seront exhibés le jour précédent celui de la vente.
27 mai—au jour

Placement d'Argent sûr et rémunérateur dans
Les deux magasins et maisons de résidence à trois étages en briques, Nos 224 et 226 rue Poydras, entre Baronne et Dryades,
EN FACE DU
MARCHÉ POYDRAS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juin 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, pour le compte de propriétaires absents de la ville, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses s'y trouvent dans le Premier District de la ville, désigné par le No 9 dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, mesurant 20 pieds, plus ou moins, de face rue Poydras sur 113 pieds 8 pouces, plus ou moins, de profondeur.

Les améliorations comprennent la bâtisse à trois étages en briques, dont l'étage inférieur est occupé depuis nombre d'années par la Boulangerie du MARCHÉ POYDRAS, et l'étage supérieur est distribué comme maison de résidence. La propriété est maintenant louée $50 par mois payable mensuellement.

La propriété porte le numéro municipal 226 rue Poydras.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10 dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Dryades et Baronne, mesurant 20 pieds, plus ou moins, rue Poydras, sur 108 pieds 8 pouces, plus ou moins, de profondeur.

Les améliorations comprennent la bâtisse à trois étages en briques occupée comme magasin de meubles par M. J. E. Wright. Les étages supérieurs sont distribués pour résidence, attenante à la maison principale est une bâtisse à deux étages en briques ayant six chambres, lieux d'aisance, hydrant, citerne, etc. La propriété est vendue sujette à un bail au taux de $30 par mois, payable mensuellement, expirant en janvier 1884, et porte le numéro municipal 224 de la rue Poydras.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, payable en des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilége sur la propriété vendue, 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets sur une portion quelconque du billet et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront garder les lieux assurés pour le montant requis par le vendeur, rembourser les primes non expirées de l'assurance et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets, assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais des acquéreurs. 22 mai—

Avis aux creanciers.

B. M. Bastian vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8234—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de B. M. Bastian et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. W. Troegel syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23mai—23 27—1 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.

No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey, Foucher & Co., est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883 à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents, que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mai—23—3 j

PHOSPHATE de FER
de LERAS
Pharmacien, Docteur ès-sciences

Ce liquide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme réparateur et reconstituant des os et du sang. Il ne constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, ne noircit pas les dents; il s'emploie toujours avec succès contre les maux d'estomac, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang et toutes ces indispositions auxquels sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit.

Paris, 8, rue Vivienne
et dans les principales pharmacies

CAPSULES au MATICO
de GRIMAULT & Cie, Phar
8, rue Vivienne, Paris

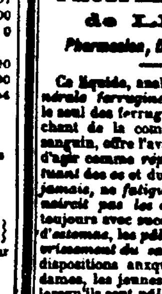

Résultat infaillible dans le traitement de la gonorrhée, sans jamais fatiguer l'estomac comme le font toutes les Capsules au copahu liquide.

VÉRITABLE PURGATIF
LEROY
En Liquide et en Pilules

Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que: Peste, Fièvre jaune, Vomito negro, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre: Le Roy